



**SOCIETE EQUI CONCEPT SARL**  
**1 RUE DU CONNETABLE**  
**60500 CHANTILLY**

**Prélèvement**

Le: 03/06/2025 09:20

Réalisé par: Elisabeth BOUFFLERS LDAR

Lieu du prélèvement: TRIATHLON CHANTILLY - Château de chantilly "La Manche"

Méthode de prélèvement: ● FD T 90-521

**Réception**

Le : 03/06/2025 20:50

Motif d'analyses: Autocontrôle

Ref. Dossier: DEVIS 2025/1177

**Descriptif de l'objet soumis à essais**

Echantillon(s) d'eau. LDAR

1 x Flacon plastique stérile 1L bouchon rouge étiquette thiosulfate 120 mg

**Analyses de terrain**

Date de début d'analyse : 03/06/2025

	Résultat	LQ(2)	Seuil d'alerte max	Seuil de surveillance	Méthode	Principe
<b>Contexte environnemental</b>						
Fréquentation dans l'eau au moment du prélèvement	Nulle				Visuelle	Observation visuelle
Nébulosité	Soleil				Visuelle	Observation visuelle
Présence de substances tensioactives	Absence				Visuelle	Observation visuelle
Présence d'huiles minérales	Absence				Visuelle	Observation visuelle
Résidus goudronneux et déchets flottants	Absence				Visuelle	Observation visuelle
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>						
Coloration inhabituelle	Aucun changement anormal				Qualitative	Observation visuelle
<b>Paramètres physico-chimiques</b>						
● Potentiel Hydrogène (pH)	8.0 unité pH				NF EN ISO 10523	Potentiométrie - Méthode à l'électrode de verre
Profondeur de transparence	1.3 mètre(s)	0.05			NF EN ISO 7027-2	Observation visuelle
Profondeur de transparence - Diamètre du disque de Secchi	20 cm				NF EN ISO 7027-2	Observation visuelle
Profondeur de transparence - Type de disque de Secchi	Sections noires et blanches				NF EN ISO 7027-2	Observation visuelle
Température de l'air	19.2 °C				Méthode interne FI-191	Méthode à la sonde
● Température de l'eau	18 °C	0			Méthode interne - FI 191	Méthode à la sonde
Potentiel Hydrogène (pH) - Température de mesure in situ	17.7 °C	0			NF EN ISO 10523	Méthode à la sonde

**Analyses réalisées au LDAR**

Date de début d'analyse : 03/06/2025

	Résultat	LQ(2)	Seuil d'alerte max	Seuil de surveillance	Méthode	Principe
<b>Paramètres microbiologiques</b>						
● Pseudomonas aeruginosa	3 ufc/100 ml		11		NF EN ISO 16266	Filtration sur membrane - Incubation à 36°C -Dénombrement des colonies confirmées
● Staphylocoques pathogènes	0 ufc/100 ml		21		NF T90-412	Filtration sur membrane - Incubation à 36°C sur milieu sélectif - Dénombrement des colonies confirmées
● Escherichia coli	144 n/100 ml	15	1801		NF EN ISO 9308-3	Ensemencement en microplaques - Incubation à 44°C - Confirmation des puits positifs par fluorescence - Détermination du NPP
● Entérocoques intestinaux	93 n/100 ml	15	661		NF EN ISO 7899-1	Ensemencement en microplaques - Incubation à 44°C - Confirmation des puits positifs par fluorescence - Détermination du NPP

(2) Limite de quantification



**Déclaration de conformité**

**Type :** Conformité des eaux destinées à la baignade

**Conformité :** ● OUI

Eau de qualité conforme, pour les paramètres analysés, à la directive européenne 2006/7/CE du 15/02/2006 et à la note d'information DGS/EA4/2014/166 du 23/05/2014 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade.

La déclaration de conformité est établie à partir d'une comparaison numérique des résultats pris en considération par rapport aux critères mentionnés, sans tenir compte de l'incertitude associée au résultat.

**Commentaire(s)**

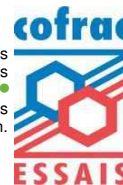
Sans objet

**Validation du rapport d'analyses réalisée le :** 06/06/2025 10:31

**par :** Francis ASTIER, Responsable de Pôle



Seuls les résultats  
et/ou paramètres  
précédés du signe ●  
sont couverts  
par l'accréditation.



ACCREDITATION  
N° 1-0551  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR

*Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les éléments retranscrits en souligné dans ce rapport d'analyses ont été fournis par le client et ne sauraient engager la responsabilité du LDAR. Les résultats ne valent que pour l'objet soumis à essais. Dans le cas d'un prélèvement non réalisé par le LDAR, les résultats et les conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu au laboratoire.*

*Les informations relatives à la réalisation des prélèvements et analyses qui ne sont pas énoncées dans le présent rapport sont accessibles au LDAR.*

Fin de rapport